

## **RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

## HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION



Cotonou, le 1 2 NOV 2025

N°015-25/HAAC/PT/SG/SGA/SCS

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Recrudescence de contenus illicites publiés ou diffusés en ligne par des médias sans existence légale à l'approche des élections de 2026

Depuis plusieurs mois, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) constate, à travers son unité de monitoring des médias, une multiplication de contenus illicites publiés par des médias n'ayant pas une existence légale.

Il ressort des observations que :

- des publications en ligne opèrent sans autorisation préalable, diffusant massivement des contenus relevant de la désinformation, de la manipulation de l'opinion publique et, dans certains cas, de discours haineux;
- de même, des pages et plateformes anonymes se font passer abusivement pour des organes de presse, acquérant ainsi une audience importante qu'elles exploitent de manière malveillante.

Ces pratiques constituent de graves violations de la réglementation en vigueur et représentent une menace directe pour :

- la crédibilité du paysage médiatique national,
- la sécurité et la cohésion sociale,
- le bon déroulement du processus électoral de 2026.

La HAAC rappelle que les auteurs de tels actes s'exposent aux sanctions prévues par le Code de l'Information et de la Communication, le Code du Numérique, le Code pénal, ainsi que la loi portant Radiodiffusion numérique en République du Bénin.

En conséquence, la HAAC enjoint à tous les médias et plateformes concernés de cesser immédiatement leurs activités illicites, sous peine de poursuites conformément aux textes en vigueur.

Pour le moment, sont notamment identifiés parmi ces publications et plateformes non autorisées :

01 BP : 3567 Cotonou (Bénin) – Tél. : (229) 01 21 31 17 43 / 01 21 31 17 44 / 01 21 32 15 00 Site web : www.haac.bj email : contact@haac.bj sp.cabinet@haac.bj



TOPS INFOS – LA NATAYAISE – LA PRIMAUTE – 100% SPORTS – LA NOUVELLE ÉCONOMIE – L'AFRICAIN – LE GRAND MONO – LE FOCUS – LE COURRIER – COLLINES INFOS – L'ŒIL DU MONDE – NOUVELLE LETTRE – L'ŒIL DE L'OUÉMÉ – ZANOU INFOS – NOUVELLE PRESSE – LE COURRIER BÉNINOIS – RACINE.COM – PHÉNIX INFO – NOUVEL ÉTALON – LE POLITIK INITIÉ – LE FLAMBEAU – LE GRAND OUÉMÉ – L'ŒIL RÉPUBLICAIN – ÉCHOS DE NOS COMMUNES – L'ULTIME INFO – BE AFRICA – LA TRIBUNE DES INFOS – LE PLATEAU D'ABOMEY – LA VOIX DU SUD – FIDÉLITÉ INFOS – NOUVELLE FORCE – AFRICAVI – L'AMAZONE – L'ALIBORI, INFO DU JOUR.

La HAAC invite les professionnels des médias, les usagers d'Internet ainsi que l'ensemble des citoyens à faire preuve de vigilance et de responsabilité dans la consommation et la diffusion des contenus présentés comme médiatiques sans en avoir la qualité, particulièrement à l'approche des échéances électorales de 2026.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2025

Pour le Président de la HAAC et P.O, Le Secrétaire Général

François K. AWO